

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le dix-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Frédéric SAINZ, Nathalie ARNOULD, Marie CARTEL, Marc JOUREAU, Florence CACHARD.

Absent ayant donné procuration :

Jean-François WALSHOHER ayant donné pouvoir à Jean-Philippe BROCHET.

Secrétaire de séance : Marc JOUREAU.

Date de convocation : 12 octobre 2016

Deux points d'information :

1) TLPE

Le Maire informe le conseil que le responsable des entreprises WOLSWAGEN et AUDI l'a sollicité de nouveau au sujet du règlement de la TLPE des années 2012, 2013 et 2014. Celui-ci demande un effacement partiel ou total des sommes dues.

Il rappelle que cette affaire a déjà été présentée, lors de la commission des finances du 25 septembre 2015. Une décision a été prise de ne pas effacer la dette afin de respecter l'équité envers les entreprises qui s'acquittent de cette taxe.

Il rappelle aussi que le Cabinet Vannier a été mandaté pour vérifier les surfaces prises pour l'établissement de leur TLPE. Pour l'essentiel, ce dernier a confirmé les investigations de notre prestataire en charge de la TLPE. Toutefois, certaines interprétations sont favorables à ces entreprises et une modification a été opérée par mes services.

Après discussion, le conseil confirme sa décision de ne pas appliquer d'effacement partiel ou total de la TLPE 2012, 2013 et 2014 pour les entreprises WOLSWAGEN et AUDI.

2) Rapport d'activités des services de la Communauté d'Agglomération de Châlons pour 2015

Le Maire communique au conseil le rapport d'activités des services de la communauté d'agglomération de Châlons pour l'année 2015.

Ce rapport regroupe tous les aménagements et travaux effectués par les services de la CAC pour les collectivités membres.

Le conseil n'émet aucune remarque sur le rapport présenté.

Questions diverses.

- Information sur les travaux de construction de la halle.
- Projet de réalisation d'une statue de Saint Martin.
- Information sur le fleurissement : Bilan de l'année 2016 et programme de l'année 2017.
- Information sur l'école.
- Information sur l'Espace Roger Bertrand : Règlement intérieur et planning d'occupation à afficher dans les locaux.
- Information sur différents points dans la commune : Mettre un rocher derrière la Ferme de Jean DEBIN, réouverture du portail route de Louvois, Tailler ou supprimer les arbustes rue du 29 août 1944 pour une meilleure visibilité des automobilistes, mettre une poubelle à la frayère à brochets et alerte sur les dangers du rond-point rue Baudry.
- Remerciements de la part de la famille Bertrand pour la marque d'estime à l'égard de leur père, à l'occasion de l'inauguration de l'Espace Roger Bertrand.
- Remerciements de la part de l'association « Les modélistes Châlonnais » pour l'aide apportée lors de leur exposition à la salle des fêtes de Saint Martin et présentation du bilan financier positif de celle-ci.
- Information sur le projet de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI).

Séance levée à 21 heures 25.
Prochain conseil prévu le lundi 21 novembre 2016